



**wohnbaugenossenschaften schweiz**

verband der gemeinnützigen wohnbauträger

**coopératives d'habitation Suisse**

fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique

**cooperative d'abitazione svizzera**

federazione dei committenti di immobili d'utilità pubblica

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Zurich, le 1er juin 2018

**Coopératives d'habitation Suisse s'oppose à l'affaiblissement de l'OFL**

### **Un solide centre de compétence de la Confédération est nécessaire en matière de logement**

**Coopératives d'habitation Suisse regrette la décision de ce jour du Conseil fédéral concernant la réduction des charges propres de l'Office fédéral du logement (OFL). La fédération des maîtres d'ouvrage d'utilité publique exige au contraire une extension des activités de cet office. Afin de répondre aux futures exigences de la politique du logement, il faut un centre de compétence national en ce domaine, surtout en rapport avec l'initiative populaire fédérale "Davantage de logements abordables".**

"Il est inadmissible que l'OFL fasse l'objet d'un démantèlement", déclare Louis Schelbert, président de coopératives d'habitation Suisse. "Ceci d'autant plus que ces prochains temps, il y aura une votation sur l'initiative populaire fédérale "Davantage de logements abordables", qui prévoit une aide accrue à la construction de logements d'utilité publique". Le Conseil fédéral a décidé aujourd'hui de réduire nettement les tâches ainsi que l'effectif de l'Office fédéral du logement et de le déplacer à Berne.

Pour coopératives d'habitation Suisse, c'est un mauvais signal de réduire les ressources pour une tâche aussi importante que l'approvisionnement en logements. L'habitat est un besoin fondamental. La Constitution fédérale (art. 41 Buts sociaux) exige que la Confédération et les cantons s'engagent à ce que „toute personne en quête d'un logement puisse trouver, pour elle-même et sa famille, un logement approprié à des conditions supportables“. Dans de nombreux cantons et communes, la population s'est prononcée ces dernières années en faveur d'un nombre accru de logements abordables. Pour les communes et les cantons, l'OFL est une référence importante en ce domaine également. Grâce au soutien de projets modèles et à la diversité de la recherche dans ce secteur, cet office apporte une contribution essentielle au développement de solutions innovantes pour la construction de logements. Pour le transfert de connaissances et la mise en réseau des divers acteurs de l'économie du logement, il faut un office fédéral fort.

Des experts s'expriment également en faveur d'un renforcement de l'OFL: une expertise de l'université de Saint-Gall recommande clairement, pour le repositionnement stratégique de l'OFL, une extension des activités de l'Office fédéral. L'expertise propose un "Centre de compétence Logement, Immobilier et Développement urbain", avec une vaste orientation thématique et des instruments variés.

*coopératives d'habitation Suisse est l'organisation faîtière de plus près de 1200 coopératives d'habitation et d'autres maîtres d'ouvrage d'utilité publique réunissant près de 150'000 logements en tout. La fédération fondée en 1919 est au service de ses membres qui construisent et exploitent des logements abordables sur une base d'utilité publique. Avec ses membres, elle vise un approvisionnement suffisant en logements à loyer ou à prix modérés, de préférence des logements de coopératives. [www.wbg-schweiz.ch](http://www.wbg-schweiz.ch), [info@wbg-schweiz.ch](mailto:info@wbg-schweiz.ch)*

#### **Contact presse:**

Louis Schelbert, président de coopératives d'habitation Suisse, 079 730 75 01

Urs Hauser, directeur de coopératives d'habitation Suisse, 079 600 91 79

Rebecca Omoregie, Service des médias de coopératives d'habitation Suisse, 044 360 26 66